

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats du deuxième trimestre de 2020¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO, Le 23 juillet 2020 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le deuxième trimestre clos le 13 juin 2020. Le rapport du deuxième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Loblaw a réalisé une solide performance sur le plan opérationnel, nos activités de base et nos piliers de croissance stratégiques ayant livré un bon rendement, en dépit des circonstances exceptionnelles découlant de la pandémie de COVID-19 », a déclaré Galen G. Weston, président exécutif du Conseil de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Les nombreux investissements que nous avons effectués afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tout le monde ont su répondre aux attentes de la clientèle, mais ils ont aussi eu une incidence défavorable sur nos résultats. Parallèlement, la société a considérablement renforcé sa position dans le domaine du commerce électronique, les ventes en ligne de produits alimentaires ayant augmenté de 280 %. »

Au cours des deux dernières semaines du premier trimestre, la société a connu une demande sans précédent de la part des clients qui se constituaient des stocks en réaction à la pandémie de COVID-19. Bien que cela se soit traduit par une augmentation marquée des produits et du bénéfice, l'accroissement des dépenses visant à protéger nos collègues et nos clients ne faisait que commencer. Au deuxième trimestre, le marché canadien est entré dans la prochaine phase de la pandémie. La demande sans précédent pour des produits dans de multiples catégories s'est maintenue. La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été marquée par les changements dans la composition des produits et les bénéfices découlant de la forte demande pour les catégories de produits alimentaires essentiels. La demande globale s'est déplacée vers les formats conventionnels, la division Marché ayant enregistré une forte croissance de 18,8 % du chiffre d'affaires des magasins comparables, tandis que le chiffre d'affaires de la division Escompte a progressé de 4,9 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies a diminué de 1,1 %. La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin dans les catégories essentielles a été plus que contrebalancée par la baisse du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance résultant de la COVID-19.

Comme prévu, le bénéfice pour le trimestre a reculé d'une année sur l'autre, la forte croissance du chiffre d'affaires n'ayant pas été suffisante pour compenser les importants coûts liés à la COVID-19 au cours du trimestre. Au total, la société a investi 282 millions de dollars dans le but de protéger et de soutenir les collègues et les clients, dont près de 180 millions de dollars liés aux primes salariales temporaires, ce qui comprend une prime non récurrente de 25 millions de dollars versée aux collègues des magasins et des centres de distribution. À la fin du deuxième trimestre, la société a continué à engager des coûts liés à la COVID-19 afin d'accroître la sécurité de ses clients et collègues, bien qu'à un rythme moins soutenu que durant le deuxième trimestre, grâce à la plus grande stabilité des activités dans les magasins et les centres de distribution.

La pandémie de COVID-19 a accéléré certaines tendances à plus long terme, ce qui est demeuré conforme à la stratégie de la société et a donné lieu à une intensification rapide de ses activités dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses. Les investissements de la société dans ses plateformes de commerce en ligne ont permis à celle-ci d'offrir aux Canadiens la possibilité de faire leurs achats en magasin ou en ligne, avec des services de livraison à domicile ou de ramassage à des emplacements pratiques. Au cours du trimestre, le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a considérablement augmenté, soit de 280 %. Depuis le début de l'exercice, les Canadiens ont acheté près de 1,2 milliard de dollars en produits courants par l'intermédiaire des plateformes de commerce électronique de produits alimentaires, de produits pharmaceutiques et de vêtements de la société. Ce rythme de croissance accéléré a entraîné des coûts et des investissements supplémentaires au cours du trimestre. La société prévoit une croissance soutenue de ses activités de commerce électronique et elle investit afin d'accroître la capacité et l'offre du service pour le jour même, tout en améliorant la structure de coûts de ce secteur au fil du temps.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020

À moins d'indication contraire, les faits saillants qui suivent reflètent l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

- Les produits se sont établis à 11 957 millions de dollars, en hausse de 824 millions de dollars, ou 7,4 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 768 millions de dollars, en hausse de 862 millions de dollars, ou 7,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaws) a augmenté de 10,0 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a diminué de 1,1 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant reculé de 6,2 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 3,3 %.
- Les investissements liés à la COVID-19 se sont chiffrés à environ 282 millions de dollars, dont des coûts de rémunération de 180 millions de dollars, qui comprennent le versement d'une prime non récurrente aux collègues des magasins et des centres de distribution de 25 millions de dollars.
- La société a accéléré ses initiatives de commerce électronique et le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique s'est accru de 280 % pour atteindre 1,2 milliard de dollars depuis le début de l'exercice.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 404 millions de dollars, en baisse de 184 millions de dollars, ou 31,3 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 016 millions de dollars, en baisse de 159 millions de dollars, ou 13,5 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 169 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 117 millions de dollars, ou 40,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,47 \$, ce qui représente une baisse de 0,30 \$, ou 39,0 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 266 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 107 millions de dollars, ou 28,7 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,74 \$, ce qui représente une diminution de 0,27 \$, ou 26,7 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019.
- La société n'a racheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation.
- Les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 199 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles²⁾, à 334 millions de dollars.
- La société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 17 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Sauf indication contraire, toute l'information financière tient compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020		2019		2020		2019	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 957 \$	11 133 \$	824 \$	7,4 %	23 757 \$	21 792 \$	1 965 \$	9,0 %
Résultat d'exploitation	404	588	(184)	(31,3)%	945	1 039	(94)	(9,0)%
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 016	1 175	(159)	(13,5)%	2 185	2 215	(30)	(1,4)%
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,5 %	10,6 %			9,2 %	10,2 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	172 \$	289 \$	(117) \$	(40,5)%	415 \$	490 \$	(75) \$	(15,3)%
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la sociétéⁱ⁾	169	286	(117)	(40,9)%	409	484	(75)	(15,5)%
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	266	373	(107)	(28,7)%	618	663	(45)	(6,8)%
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,47 \$	0,77 \$	(0,30) \$	(39,0)%	1,14 \$	1,30 \$	(0,16) \$	(12,3)%
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,74 \$	1,01 \$	(0,27) \$	(26,7)%	1,72 \$	1,79 \$	(0,07) \$	(3,9)%
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	359,5	370,4			360,3	371,1		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter (dont toutes les principales activités sont exercées au Canada) :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il soutient le programme *PC Optimum*;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens)	2020 (12 semaines)				2019 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produits	11 768 \$	233 \$	(44) \$	11 957 \$	10 906 \$	284 \$	(57) \$	11 133 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 484 \$	211 \$	(44) \$	3 651 \$	3 263 \$	245 \$	(57) \$	3 451 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,6 %	90,6 %	— %	30,5 %	29,9 %	86,3 %	— %	31,0 %
Résultat d'exploitation	370 \$	34 \$	— \$	404 \$	546 \$	42 \$	— \$	588 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	154	22	—	176	154	21	—	175
Bénéfice avant impôt sur le résultat	216 \$	12 \$	— \$	228 \$	392 \$	21 \$	— \$	413 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	593 \$	5 \$	— \$	598 \$	575 \$	5 \$	— \$	580 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	977	39	—	1 016	1 128	47	—	1 175
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,3 %	s. o.	— %	8,5 %	10,3 %	s. o.	— %	10,6 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard^{MD} Services financiers le *Choix du Président* dans le secteur Services financiers.

Pour les périodes closes le 13 juin 2020 et le 15 juin 2019 (en millions de dollars canadiens)	2020 (24 semaines)				2019 (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produits	23 352 \$	499 \$	(94) \$	23 757 \$	21 358 \$	550 \$	(116) \$	21 792 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	6 934 \$	452 \$	(94) \$	7 292 \$	6 360 \$	480 \$	(116) \$	6 724 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,7 %	90,6 %	— %	30,7 %	29,8 %	87,3 %	— %	30,9 %
Résultat d'exploitation	908 \$	37 \$	— \$	945 \$	947 \$	92 \$	— \$	1 039 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	304	44	—	348	308	40	—	348
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	604 \$	(7) \$	— \$	597 \$	639 \$	52 \$	— \$	691 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 182 \$	10 \$	— \$	1 192 \$	1 150 \$	10 \$	— \$	1 160 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 138	47	—	2 185	2 113	102	—	2 215
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,2 %	s. o.	— %	9,2 %	9,9 %	s. o.	— %	10,2 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard^{MD} Services financiers le *Choix du Président* dans le secteur Services financiers.

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit reflète l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 768 millions de dollars, en hausse de 862 millions de dollars, ou 7,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 762 millions de dollars, ou 7,2 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 8 747 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 10,0 % (0,6 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
 - Le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société s'est établi à 4,6 % (3,3 % en 2019), ce qui reflète la croissance d'un exercice à l'autre des produits du secteur de l'alimentation au détail par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre.
 - La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 3 021 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a diminué de 1,1 % (augmentation de 4,0 % en 2019), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant reculé de 6,2 % (augmentation de 4,8 % en 2019) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 3,3 % (3,3 % en 2019). Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence défavorable de la COVID-19.
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 4,3 % (3,7 % en 2019) et la valeur moyenne des ordonnances a diminué de 11,2 % (augmenté de 0,6 % en 2019). La modification provisoire de la limite de renouvellement des ordonnances en raison de la COVID-19, qui est passée de 90 jours à 30 jours, s'est traduite par une augmentation nette du nombre d'ordonnances et par une diminution de la valeur moyenne des ordonnances;
- Le résultat d'exploitation a diminué de 176 millions de dollars, ou 32,2 %, au deuxième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 370 millions de dollars.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 484 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 221 millions de dollars, ou 6,8 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 104 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,6 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 26,9 %, en baisse de 90 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable de la variation de la composition des ventes de produits, en raison essentiellement de la COVID-19.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 977 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 151 millions de dollars, ou 13,4 %, par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. La diminution tient compte de l'incidence défavorable de 20 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la baisse est attribuable à l'augmentation de 235 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives, contrebalancée en partie par une hausse de 104 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 90 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 18,5 %. La hausse défavorable de 90 points de base s'explique essentiellement par les coûts relatifs aux investissements liés à la COVID-19 et les coûts supplémentaires découlant de l'accélération des initiatives de commerce électronique de la société, contrebalancés en partie par les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi que les économies de coûts qui ont découlé de la réduction des autres charges.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 593 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 18 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 118 millions de dollars (116 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart.

- La société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 17 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités. Les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 9 millions de dollars lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Au cours des deux prochaines années, les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall. La société s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures en 2020 et en 2021.
- À la clôture du premier trimestre de 2020, la société a consolidé tous ses franchisés restants. Au deuxième trimestre de 2020, la consolidation des franchises a donné lieu à une hausse des produits d'un exercice à l'autre de 100 millions de dollars, à une diminution du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 20 millions de dollars, à un accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 5 millions de dollars et à une baisse du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 27 millions de dollars.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 233 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 51 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit attribuable aux dépenses moindres des clients, ainsi que de la diminution du chiffre d'affaires attribuable à la fermeture partielle des kiosques *La Boutique Mobile* qui a découlé de la COVID-19.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 12 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019. Cette baisse découle principalement du recul des produits susmentionné et de l'accroissement des pertes liées aux cartes de crédit attendues découlant de la hausse immédiate des prévisions en matière de chômage et du contexte de récession après que la COVID-19 eut été déclarée pandémie, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle.

MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19

Questions d'ordre général

La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence considérable sur nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes au cours du deuxième trimestre. Comme il a été mentionné précédemment, à partir du mois de mars, la société a réagi rapidement aux changements de circonstances en augmentant ses investissements dans quatre catégories : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de service en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans les magasins de la société; le soutien offert à nos collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans en plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients de la société par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance communautaires et d'une offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD} *Services financiers* *le Choix du Président* éprouvant des difficultés financières. Ces investissements se sont poursuivis au cours du deuxième trimestre.

Au premier trimestre de 2020, la société a annoncé que les coûts liés à ces investissements supplémentaires devaient atteindre environ 90 millions de dollars pour chaque période de quatre semaines. Les coûts de ces investissements supplémentaires se sont établis à environ 282 millions de dollars au deuxième trimestre, excédant les bénéfices tirés de la hausse du volume des ventes attribuable à la COVID-19. Ces coûts comprennent un montant d'environ 180 millions de dollars lié aux coûts des primes salariales temporaires, dont la prime non récurrente de 25 millions de dollars versée aux collègues des magasins et des centres de distribution de la société annoncée le 11 juin 2020. La société continue à engager des coûts liés à la COVID-19 afin d'accroître la sécurité de ses clients et de ses collègues. Au cours des quatre semaines suivant la fin du deuxième trimestre, ces coûts se sont élevés à environ 19 millions de dollars. Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie et de la variabilité des plans de réouverture partout au pays, la société s'attend à ce que le comportement des consommateurs et l'incidence qui en résulte sur le chiffre d'affaires et la composition de la marge brute demeurent imprévisibles. Dans les quatre semaines qui ont suivi la fin du deuxième trimestre, la composition du chiffre d'affaires a continué à évoluer, car les restaurants ont amorcé leur réouverture. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est maintenu à un niveau élevé, mais les taux de croissance ont légèrement reculé, tandis que les taux de croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail se sont améliorés en regard du deuxième trimestre.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 contenues dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 28 décembre 2019.

Liquidités

La situation de trésorerie de la société est soutenue par une solide situation financière et la capacité de générer d'importantes entrées nettes liées à ses activités d'exploitation. À la clôture du deuxième trimestre de 2020, le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de la société s'établissait à 2,6 milliards de dollars. Le total des liquidités disponibles est d'environ 4,6 milliards de dollars, y compris les montants non utilisés sur les facilités de crédit engagées. La Banque le Choix du Président continue de maintenir un niveau de liquidités largement supérieur aux exigences réglementaires minimales. Après la clôture du deuxième trimestre, les liquidités de la société ont été réduites de 350 millions de dollars en raison du remboursement des billets à moyen terme à 5,22 % de série 2-B, qui a été effectué le 18 juin 2020.

Facteur de risque

Pour plus de renseignements sur les risques auxquels la société est exposée en raison de la pandémie de COVID-19, il y a lieu de se reporter à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 13 juin 2020.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du deuxième trimestre de 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} octobre 2020 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2020
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2020 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2020

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion inclus dans le rapport du deuxième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Résultats d'exploitation consolidés » sous « Autres questions liées à l'entreprise » et à la rubrique « Mise à jour concernant la COVID-19 ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2019 et dans la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). En outre, les risques liés à la COVID-19 sont décrits à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 13 juin 2020.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel 2019 et rapport du deuxième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires

Le rapport annuel 2019 et le rapport du deuxième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 23 juillet 2020 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 4096945. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du deuxième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique 10 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du deuxième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du deuxième trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société.
-